

Le compostage individuel

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage permet de valoriser chez vous toutes les matières organiques du jardin et de la cuisine.

Ce processus biologique est réalisé par des êtres vivants (bactéries, champignons, vers...) qui comme nous, ont besoin d'air, de nourriture et d'eau pour dégrader les matières.

En fonction de la taille du jardin et de la composition de la famille, certaines techniques de compostage sont plus adaptées. En général, c'est la quantité de déchets organiques qui déterminera la technique à utiliser.



29 030

composteurs distribués depuis 2007

Le saviez-vous ?

Les habitants des communes appartenant au SYMEVAD ont la possibilité de recevoir un composteur gratuitement.

Pour cela, il leur suffit de s'inscrire et de participer à l'une des réunions publiques sur le compostage organisées par le SYMEVAD.

Pendant cette réunion, un spécialiste du compostage explique comment monter le composteur, comment l'alimenter en matière organique, quelles sont les règles à respecter pour obtenir un bon compost, comment l'utiliser, etc. A l'issue de celle-ci le matériel vous sera remis.

[Découvrir les dates des prochaines réunions compostage](#)

rgba(255,255,255,1)